

**COMMUNE D'ANSIGNAN**

14 Avenue de l'Hôtel de Ville  
66220 ANSIGNAN

Ansignan, le 20 décembre 2024,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

**jeudi 26 décembre 2024 à 18 heures**

Salle du Conseil Municipal

Dans l'attente de cette rencontre,

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées,

  
Le Maire,  
**GROULT David**

**Ordre du jour:**

- 1°) Approbation du compte rendu du 22 octobre 2024 ;
  - 2°) Utilisation délibération de délégation du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122 du CGCT ;
  - 3°) Utilisation de la délibération Ester en Justice ;
  - 4°) Loyer à compter du 1er janvier 2025 ;
  - 5°) Résiliation bail SOS Michel à compter du 31 décembre 2024 ;
  - 6°) Demande de subvention par le Collège pour les voyages de l'année scolaire 2024/2025;
  - 7°) Position de la commune vis-à-vis de l'association de développement des abords du barrage ;
- Questions Diverses.